

L'actualité du des industries chimiques

N° 350 du 24 janvier 2019

L'agenda

**Colloque Plasturgie/
Navigation de
Plaisance**
**Du 10 au 12 avril
2019**

Conférence UFR
5 et 6 juin 2019

RÉUNIONS PARITAIRES À VENIR

**24/01-INDUSTRIE PHARMACEU-
TIQUE : CPPNI**

28/01 PLASTURGIE : Paritaire

30/01-CHIMIE : Paritaire Plénière

31/01-PETROLE : CPNE

13/02-CHIMIE : CPNTCHS

28/02- CHIMIE : Paritaire Plénière

Droits & libertés

Les bons d'achat ou les cadeaux accordés aux salariés en 2019 par le comité d'entreprise ou le comité social et économique ne devront pas excéder 169 € afin d'échapper aux cotisations sociales. Si ce seuil est dépassé, l'exonération est soumise à conditions. Chaque année, les comités d'entreprise ou les comités sociaux et économiques, dans le cadre des activités sociales et culturelles, distribuent aux salariés des bons d'achat ou des cadeaux, notamment à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An. De tels avantages en espèces ou en nature n'échappent aux cotisations sociales que

CE ET CSE : 169 € MAXI POUR LES BONS D'ACHAT EN 2019

s'ils sont versés dans des limites raisonnables.

Seuil réévalué en 2019

Ainsi, lorsque le montant global des bons d'achat ou cadeaux attribués par un comité d'entreprise à un salarié par année civile n'excède pas le seuil de 5 % du plafond mensuel de Sécurité sociale, ils sont exonérés de cotisations. Le plafond mensuel de la Sécurité sociale étant porté, au 1er janvier 2019, à 3 377 € par mois, le nouveau seuil d'exonération est fixé à $3\,377 \text{ €} \times 5\% = 168,85 \text{ €}$ arrondi à 169 € (au lieu de 166 € en 2018).

Orga & Vie syndicale

REVERSEMENT COTISATIONS SYNDICALES 2017 A COGETISE

Dans quelques semaines, l'exercice syndical 2017 va être clôturé par Cogétise. Il ne sera donc plus possible de mettre à jour les cotisations pour cette année-là, après la clôture. Il y a donc **URGENCE** pour les syndicats en retard à régulariser leur situation. Si il n'y a aucune cotisation reversée, et à défaut d'explication, un courrier de la Fédération sera envoyé aux directions d'entreprises concernées pour signifier l'absence de syndicat CGT.

Pensez aussi à régulariser les cotisations 2018 (totalité des timbres, voire FNI).



Compte rendu

Comité Exécutif Fédéral Des 14 et 15 janvier 2019

♦ Situation générale

Le 1^{er} janvier 2019 ont été commémorés les 60 ans de la fin de la dictature à Cuba et la victoire des « Bardudos » de Fidel Castro et du CHE.

Le 1^{er} janvier 2019, au Brésil, c'est aussi la date de l'investiture du fasciste Bolsonaro en tant que président du Brésil. Et son programme, qui a le mérite d'être très clair, est très inquiétant pour les futures conditions de vie des Brésiliens.

En Inde, la semaine dernière, une grève générale, suivie par 200 millions d'Indiens qui revendiquent une hausse du salaire minimum, l'arrêt des privatisations et de la réforme du code du travail ou encore la création d'une sécurité sociale universelle.

La Hongrie, les impôts sur les sociétés sont divisés par 2. Pour les travailleurs, c'est l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires passant de 250 à 400 heures par an et payables sur 3 ans.

En France dans l'indifférence totale Macron continue son casse sociale du monde du travail, malgré les mobilisations qui se multiplient dans le pays.

Une motion adressée au Secrétaire général de la CGT est adoptée à l'unanimité. Elle appelle à une convergence des luttes avec les Gilets jaunes sur la base de nos revendications.

♦ Budget fédéral prévisionnel 2019

Présentation du budget prévisionnel 2019 de la Fédération, un budget ambitieux mais réaliste au vu des besoins dans nos activités. Un budget à l'équilibre adopté à l'unanimité.

♦ Orga / Renforcement

Au 7 janvier 2019, nous avons 23 073 FNI déclarés pour 2017, légère progression de l'UFR.

Au vu des chiffres, on peut espérer un nombre de syndiqués en progression par rapport à 2016.

Les nouvelles adhésions pour l'année 2017 s'élèvent à minima à 890 syndiqués (enregistrement Cogitiel).

Le matériel de syndicalisation 2019 a été envoyé aux syndicats à jour de cotisations, le 22 novembre.

♦ Point 52^{ème} congrès

Le nombre total de mandats pour la FNIC est de 35. Au 21 décembre, la Fédération a déposé à la commission des mandatements 33 mandats, dont 3 pour les retraités, tous validés syndicats/FD/UD. A ce jour 25 mandats dont 2 retraités ont été validés par la commission, pour le reste nous attendons le retour. Pour les 2 dépôts manquants, ils sont dus à une opposition des Unions départementales du 64 et du 01.

♦ Conférence sur la paix des 5 et 6 décembre 2018

167 participants dont 32 délégués internationaux représentant 21 pays (organisations syndicales adhérentes à la FSM ou à la CSI et mouvements et associations qui œuvrent pour la paix). Echanges et débats autour de l'utilisation de la guerre comme arme du capitalisme pour se sortir de crises économiques et le pillage des richesses, des matières premières.

Après débat, la décision du CEF, à l'unanimité, est que la FNIC-CGT soit signataire de « la déclaration des Nations Unies sur le Droit Humain à la Paix ».

♦ Présentation du plan de travail Colloque plasturgie / navigation de plaisance

Du 10 au 12 avril 2019 aura lieu le colloque international de la plasturgie et de la navigation de plaisance à ANGERS. La Fédération a pour objectif un nombre de 200 participants à cette initiative, qui doit être une réussite par l'implication de nos syndicats.

♦ Formations syndicales

Les formations en territoire doivent se multiplier pour 2019. Les membres de la direction fédérale doivent être promoteurs de ces formations et acteurs au cours de celles-ci. Il est donc envisagé de réunir le collectif formation afin de mettre en place une liste d'intervenants pour répondre aux besoins en région.

Actualité sociale

CICE EN 2019 : 40 MILLIARDS POUR LES ACTIONNAIRES ?

Mis en place en 2013, mais l'année 2019 sera l'année jackpot pour les entreprises ayant des salariés payés jusqu'à 2,5 fois le SMIC.

20 milliards seront reversés cette année aux entreprises au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) 2018 et autant sont inscrits la baisse des cotisations sociales dites « employeurs » à partir du 1^{er} janvier 2019. Cet « allègement » pérenne de cotisations sera intégralement compensé par les finances publiques donc nos impôts ! Et pour 2020, l'impact est estimé à 24 milliards !

Pour faire simple, il y a donc une baisse du salaire socialisé (salaire net + ensemble des cotisations sociales), la rémunération du travailleur, et nos impôts et taxes compenseront le manque de recettes de la protection sociale (Sécurité sociale, chômage, etc.) ayant pour conséquence d'augmenter les bénéfices des entreprises et le versement de dividendes en baissant la masse salariale.



Se posera ensuite la problématique pour nos gouvernants : pour maintenir un budget de l'Etat au même niveau, il faudra soit augmenter les impôts soit baisser la dépense publique en réduisant ses services (suppressions de lits dans les hôpitaux, fermeture de services publics, suppressions d'emplois, réduction voire suppression de prestations sociales ou encore réforme des retraites, de l'indemnisation chômage). Dans tous les cas, c'est la population qui trinque ! Et on comprend mieux toutes les réformes engagées par Macron et consorts !

Imaginé par Louis Gallois, Président du Conseil de

surveillance du groupe PSA, le CICE devait créer de l'emploi !

Quel constat aujourd'hui, avec plus de 6 millions de chômeurs !

Le rapport du comité de suivi du CICE estime fin 2018 à près de 100 000 emplois créés ou sauvegardés sur la période 2014/2015 pour une aide publique d'environ 25 milliards soit 250 000 euros par emploi !

Sur l'année 2016, 256 entreprises se sont partagé plus de 5 milliards d'euros de CICE, soit près de 20 millions chacune en moyenne.

Le constat est que, malgré les dizaines de millions d'euros d'aides publiques encaissées, certains grands groupes comme SANOFI, AUCHAN ou CARREFOUR ont supprimé des emplois.

Le rapport du comité n'a donc pas mis en évidence d'impact majeur du versement du CICE sur l'emploi, au contraire.

Pourtant, MACRON persiste à faire des cadeaux à ses amis du Capital et de la Finance. La transformation du CICE en baisse permanente de cotisations pourrait, selon l'OFCE, créer au mieux 50 000 emplois pour un coût de 20 milliards sur 2019 !

Cela nous coûte un pognon de dingue !

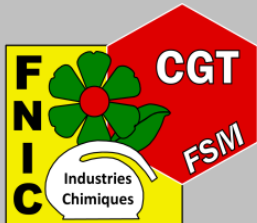
➡ **EXIGEONS L'ARRÊT DES EXONÉRATIONS DE COTISATIONS ET DES AIDES PUBLIQUES,**

➡ **EXIGEONS DES GARANTIES CONTRAIGNANTES SUR L'EMPLOI,**

➡ **EXIGEONS LE REMBOURSEMENT DES AIDES EN CAS DE PLAN SOCIAL ET UNE MESURE D'URGENCE EXTRÊME :**

L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT



APRÈS LE NOUVEL AN, UNE NOUVELLE ÈRE,

ELLE DÉMARRE LE 5 FÉVRIER

Il n'est plus utile de préciser que le pays connaît une crise sociale majeure. Les multiples mouvements sociaux parlent d'eux mêmes. Les causes en sont les politiques menées par les gouvernements successifs, qui ont précédés le gouvernement actuel, ce gouvernement, pleinement décomplexé, affichant et assumant sans scrupules d'être au service des plus riches, du grand patronat. Pour 2019 ce sera, sous diverses formes (exonérations de cotisations, CICE, baisse de la fiscalité...), 260 milliards d'euros d'argent public, nos impôts, qui seront octroyés aux entreprises, sachant que ce sont les plus grandes et les plus profitables qui en bénéficieront le plus.

Ce gouvernement, a à sa tête un président arrogant, méprisant, insultant. Il n'y a que lui qui a raison, à l'entendre on n'a rien compris, nous sommes des Gaulois réfractaires, on n'a qu'à traverser la rue, il faut en finir avec le pognon de dingue attribué en aides sociales, il faut que les pauvres arrêtent de déconner, il faut que le peuple du pays fasse enfin les efforts qu'il n'a jamais faits.

14% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté soit 9 millions de personnes dont 30 % ont un emploi. 6,2 millions de personnes sont privées d'emploi. 0,3 % d'augmentation des retraites, dans le même temps une inflation de 2 % et une augmentation de la CSG de 1,7 point. Cette augmentation appliquée aux revenus du travail en compensation d'une baisse des cotisations sociales, énième cadeau aux entreprises qui ont distribué 57 milliards de dividendes en 2018.

On se remet difficilement de la crise de 2008 disent-elles : en 2007 la fortune personnelle du premier actionnaire L'Oréal était de 17 milliards, aujourd'hui elle est de près de 40 milliards ! De même pour le propriétaire de LVMH, 70 milliards de fortune personnelle, la liste pourrait être longue de ce 1% du pays à qui le gouvernement a « rendu » 4,5 milliards en supprimant l'ISF....Et ils n'arrêteront pas : en réponse aux mouvements sociaux, on va faire un « grand débat », eh bien oui, on connaît bien cette méthode dans les entreprises et les branches professionnelles, ça s'appelle le « dialogue social », ça dure des heures, des jours, et se traduit par des régressions de nos droits et de nos acquis.

Le mouvement des Gilets jaunes a une assise territoriale et interprofessionnelle. À l'inverse des « randonnées pédestres » dans les villes (sur des parcours prévus à l'avance) que sont devenues les manifestations (intersyndicales ou pas), les Gilets jaunes occupent l'espace en permanence (ronds-points) et leurs mobilisations chaque samedi sont à l'image des violences du grand capital subies par le monde du travail : radicales et généralisées.

MAIS BLOQUER L'ESPACE PUBLIC, C'EST NE VISER QU'UN INTERLOCUTEUR : LE GOUVERNEMENT !

Il est certes responsable d'une partie des problèmes mais le réel commanditaire, le « donneur d'ordre » des lois Travail, de la pression sur les salaires, de la hausse de la CSG ou de la privatisation de la Sécu, c'est le grand capital !

Le grand capital n'a que faire que les ronds-points soient occupés et que quelques vitrines volent en éclat chaque samedi ! Pour le toucher au cœur, aucune autre méthode n'existe que bloquer l'économie, la machine à profits.

IL NOUS FAUT AUGMENTER LE RAPPORT DE FORCES.

POUR CE FAIRE, LA QUESTION DE LA GRÈVE EST INCONTOURNABLE !

☞ **ALORS ALLONS-Y, TOUS ENSEMBLE, TRAVAILLEURS, PRIVÉS D'EMPLOI, RETRAITÉS, ÉTUDIANTS, GILETS JAUNES, STYLOS ROUGES, BLOUSES BLANCHES...**

☞ **NOS REVENDICATIONS, NOS SOUFFRANCES, NOTRE DROIT À VIVRE DIGNEMENT SONT LES MÊMES...**

☞ **ALORS, TOUS ENSEMBLE, FAISONS DU 5 FÉVRIER UNE MARCHÉ VERS D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ !**

LA CGT APPELLE, LE 5 FÉVRIER, A UNE JOURNÉE DE GRÈVE ET DE BLOCAGE DE L'ÉCONOMIE.